CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 8 FÉVRIER 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 8 février 2021, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 18 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La séance du conseil est tenue à huis clos en raison de la pandémie actuelle de la Covid-19.

2021-02-028 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 18 h 00.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LÉGISLATION

2021-02-029 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit, **avec ses ajouts ou ses retraits ou ses reports :**

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- LÉGISLATION

2-1 Adoption de l'ordre du jour
2-2 Adoption des procès-verbaux

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021

3- ADMINISTRATION

3-1 Adoption des comptes municipaux – Janvier 2021
3-2 Engagement des dépenses – Février 2021
3-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 31 janvier 2021
3-4 Dépôt d'une liste de fournisseurs ayant eu cumulativement plus de 25 000 $ en contrats pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020
3-5 Office municipal d'habitation de Maniwaki-Gracefield – Rapport d'approbation – budgets 2021
3-6 Clinique Santé – Participation financière 2021
3-7 Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau – Demande de contribution – Suivi
3-8 Renouvellement plan de gestion 0365 – Licences courriels – Groupe DL – Solutions informatiques
3-9 Don – Santé mentale
3-10 Demande de destruction de documents
3-11 Demande d'appui au projet pilote interdisant la récolte d'un cerf de virginie mâle ne possédant pas au moins trois pointes de 2,5 centimètres ou plus d'un côté du panache – Municipalité de Sainte - Thérèse - de – la - Gatineau (Résolution 2021-01-R11878)
3-12 Avis de motion et Présentation du projet de règlement 208-2021 fixant pour l'exercice financier 2021 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux
3-13 Transport A. Heafey – Dommage – Remise endommagée **(ajout)**
3-14 Logement-Santé **(ajout)**
3-15 Vin et fromage – Fonds pour la santé mentale en agriculture **(ajout)**

4- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5-1 Demande de révision cadastrale – Lot rénové 5 411 722
5-2 Sentier Northfield – Mandat **(ajout)**

6- TRANSPORT

6-1 Liste d'équipements de la Ville de Gracefield – Appel d'offres
6-2 Location d'une pelle hydraulique pour travaux de voirie
6-3 Appel d'offres chemin Bertrand – Mandats
6-4 Service de génie municipal de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau **(reporté)**
6-5 Suivi de la résolution 2020-07-238 - Demande conjointe entre la Ville de Gracefield et la municipalité de Lac Sainte-Marie pour une demande de subvention pour la réfection du chemin du Lac Pémichangan Sud
6-6 Appel d'offres – Camion de déneigement
6-7 Offre de service CIMA+ réalisation d'une étude géotechnique de stabilité de pente pour le projet de stabilisation du chemin Marks

7- HYGIÈNE DU MILIEU

7-1 Analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable – Offre de services
7-2 Nettoyage du puits – Octroi de contrat à R.J. Lévesque et fils Ltée
7-3 Compostage
7-3.1 Entente avec la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la- Gatineau (MRCVG) **(reporté)**
7-3.2 Décisions – Octroi de contrat **(reporté)**
7-4 Ratifier la dépense AESL Instrumentation inc. - Urgence à l'aqueduc

8- LOISIRS ET CULTURE

8-1 Renouvellement Location du Centre récréatif et communautaire – Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation – Bingo 2021-2022 **(reporté)**
8-2 Tourisme Outaouais – Cotisation membre 2021-2022
8-3 Station de lavage de bateau – Octroi de contrat **(reporté)**
8-4 Activités des Loisirs
8-5 Appel de candidature – Horticulteur pour la saison 2021
8-6 Camp de jour 2021 – Fondation le Terrier inc. **(reporté)**
8-7 Demande de subvention – Loisirs – FRR Volet 2 – Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau – Demande de subvention programme Volet 2 ou 4 **(ajout)**

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-1 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie (SRCRSI) - Rapport annuel d'activités 2019-2020 – Année de référence – An-3
9-2 Officiers en sécurité Incendie – Conditions de travail

10- RAPPORT DE COMITÉS

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- CORRESPONDANCE

13- VARIA

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-030 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

Que le procès-verbal suivant soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

> Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION

2021-02-031 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QUE les comptes municipaux pour le mois de janvier sont déposés :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposée au comité des finances, pour un total de 1 682 590.37 $.

- Rapport des salaires nets : 100 759.25 $
- Liste sélective des chèques : chèques no. 25834 à 25886 pour un montant de 1 319 033.94 $
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 400 à 473 pour un montant de 174 170.54 $
- Liste des prélèvements : no. 1189 à 1221 pour un montant de 88 626.64 $

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-032 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois de février 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés **:**

Administration	981.65 $
Aqueduc et égouts	8 142.97 $
Sécurité publique	6 998.00 $
Transport	9 937.45 $
Urbanisme	$
Loisirs et bibliothèque	$

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2021-02-032.

Que le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DE RAPPORT :

Le dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales incluant les engagements financiers pour l'exercice terminé le 31 janvier 2021, est déposé pour information aux membres du conseil, pour la période du 1er janvier 2021 au 31 janvier 2021.

DÉPÔT D'UNE LISTE DE FOURNISSEURS AYANT EU CUMULATIVEMENT PLUS DE 25 000 $ EN CONTRATS POUR LA PÉRIODE DE 1ER JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

La liste des fournisseurs ayant cumulativement plus de 25 000.00$ en contrats pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 est déposée.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MANIWAKI-GRACEFIELD – RAPPORT D'APPROBATION – BUDGETS 2021

Le rapport d'approbation – Budgets 2021 de l'Office municipal d'habitation de Maniwaki-Gracefield, est déposé.

2021-02-033 CLINIQUE SANTÉ – PARTICIPATION FINANCIÈRE 2021

CONSIDÉRANT la pertinence de la Clinique Santé Haute-Gatineau et la volonté du Conseil municipal de la soutenir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Katy Barbe, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'autoriser dans un premier temps, une somme de 15 000.00 $ à la Clinique Santé Haute-Gatineau, le tout à titre de participation financière de la Ville de Gracefield pour l'année 2021.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-034 MAISON DE LA FAMILLE ET CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE VALÉE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE DE CONTRIBUTION - SUIVI

CONSIDÉRANT la lettre reçue de Madame Joëlle Martel, Directrice de la Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau, suite à une demande de précisions de la demande déposée précédemment pour une demande de contribution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

De donner une somme de 500.00 $ à titre de contribution de la Ville de Gracefield à la Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la Gatineau.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-035 RENOUVELLEMENT PLAN DE GESTION – O365 – LICENCES COURRIELS – GROUPE DL – SOLUTIONS INFORMATIQUES

CONSIDÉRANT l'offre reçue du service du support de Groupe DL - Solutions Informatiques pour le renouvellement des 20 licences courriels pour les services de la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT QUE deux options s'offrent, soit mensuelle ou annuelle ;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 840.00 $ plus les taxes applicables pour le support annuel ou un montant de 714.00 $ plus les taxes applicables pour le support mensuel, à raison de 59.50 $ (par mois) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu unanimement :

D'accepter l'offre du Groupe DL – Solutions Informatiques, pour le renouvellement des 20 licences courriels à raison de 59.50 $ par mois, (soit l'offre mensuelle) pour les services de la Ville de Gracefield, le tout selon courriel reçu en date du 14 janvier 2021.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-036 DON – SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QU'un de nos travailleurs a perdu un membre de sa famille ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De verser une somme de 150.00 $ pour la santé mentale, soit un montant de 75.00 $ à Suicide détour et un montant de 75.00 $ à la Maison Amitié.

Il est de plus résolu d'offrir une carte de condoléances à notre employé touché par cette tragédie.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire Réal Rochon s'est retiré des délibérations à 18h25 pour le traitement de cette résolution et a repris son siège à 18 h 28.

2021-02-037 DEMANDE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

CONSIDÉRANT les demandes reçues de Madame Danielle Labelle secrétaire, pour la destruction de documents, dont les délais qui selon le plan de classification des archives sont terminés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser la demande effectuée par Madame Danielle Labelle, secrétaire, pour la destruction de documents, soit les demandes du 12, 13 et 29 janvier 2021, le tout selon le plan de classification des archives de la Ville de Gracefield.

De prendre en considération de ne pas détruire pour le moment les documents suivants :
- Service de fourrière (lettre du 12 janvier 2021)
- Comité plénier 2018 (lettre du 13 janvier 2021) (demande d'archiver sur une clé USB)
- Suivi des procès-verbaux (à vérifier quels sont ces documents à détruire)

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-038 DEMANDE D'APPUI AU PROJET PILOTE INTERDISANT LA RÉCOLTE D'UN CERF

DE VIRGINIE MÂLE NE POSSÉDANT PAS AU MOINS TROIS POINTES DE 2,5 CENTIMÈTRES OU PLUS D'UN CÔTÉ DU PANACHE – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, par sa résolution 2021-01-R11878, au projet pilote interdisant la récolte d'un cerf de virginie mâle ne possédant pas au moins trois pointes de 2,5 centimètres ou plus d'un côté du panache ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu unanimement :

Que le conseil de la Ville de Gracefield appui la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans ses démarches pour leur projet pilote interdisant la récolte d'un cerf de virginie mâle ne possédant pas au moins trois pointes de 2,5 centimètres ou plus d'un côté du panache.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 208-2021 FIXANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 L'IMPOSITION DES TAXES, LES COMPENSATIONS POUR SERVICES ET LE TARIF POUR DOCUMENTS DÉTENUS PAR LES ORGANISMES MUNICIPAUX

Le conseiller Alain Labelle donne un avis de motion et dépose le projet de règlement 208-2021, fixant pour l'exercice financier 2021 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement déposé.

Les membres du conseil sont d'accord

2021-02-039 TRANSPORT HEAFEY – REMISE ENDOMMAGÉE

CONSIDÉRANT QU'une remise a été endommagée par un autobus scolaire de Transport A. Heafey, sur un terrain appartenant à la Ville de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

Que suite aux discussions entre le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et Madame Martine C. Heafey, de Transport A. Heafey que lesdites réparations de la remise seront

effectuées par Transport A. Heafey, soit de la solidifier, changer le vinyle et changer le papier bardeaux.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-040 LOGEMENT – SANTÉ

CONSIDÉRANT le projet de Logement en santé à Gracefield ;

CONSIDÉRANT l'ancienne résolution par laquelle la Ville s'est engagée à donner 20 000.00 $ par an pendant 10 ans à Logement en santé ;

CONSIDÉRANT l'engagement pris également par la Ville eu égard à la subvention obtenue de la MRC dans ce même projet ;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une subvention additionnelle dans le programme Réno-Québec et une autre subvention selon les informations détenues de notre député provincial ;

CONSIDÉRANT QUE ces subventions additionnelles nécessitent que la Ville de Gracefield débloque son don de 200 000.00 $ en un seul coup plutôt que de l'échelonner ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

D'autoriser le paiement dès maintenant à Logement en santé Vallée-de-la-Gatineau de 20 000.00 $ pour le projet du même nom, ce montant sera pris sur le surplus accumulé et équivaut à notre don 2020.

De s'engager à verser à Logement santé Vallée-de-la-Gatineau la somme de 180 000.00 $ pour le projet du même nom et cela de la manière

- 20 000.00 $ à partir du budget 2021;
- 160 000.00 $ à partir du surplus accumulé;

Cette somme de 180 000.00$ sera mise dans un fonds réservé à cette fin.

Cette somme de 180 000.00 $ est conditionnelle à ce que le projet Logement en Santé aille concrètement de l'avant et le Conseil autorise expressément la direction générale à débloquer ces fonds lorsque la condition sera levée.

De remplacer la résolution 2020-03-115, adoptée le 19 mars 2020, portant sur le même sujet.

Le conseil autorise la direction générale à placer temporairement le montant de 180 000.00 $ auprès de Desjardins jusqu'à ce soit levée.

D’autoriser le maire Monsieur Réal Rochon ou le maire suppléant, Monsieur Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-02-041 VIN ET FROMAGE – FONDS POUR LA SANTÉ MENTALE EN AGRICULTURE (AJOUT)

CONSIDÉRANT la demande reçue de la préfète Madame Chantal Lamarche pour l’invitation d’une campagne de financement d’Écoute agricole ;

CONSIDÉRANT QUE des boîtes « Vins et fromages » sont actuellement en vente au coût de 100.00 $ pour deux personnes ;

CONSIDÉRANT QUE les fonds recueillis serviront à des fonds pour la santé mentale en agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE le point de cueillette pour le ramassage des boîtes aura lieu le samedi 20 février 2021 à la Coop de Bouchette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Qu’une demande soit acheminée auprès des responsables de cette activité, pour réserver trois boîtes pour 3 conseillers, soit Claude Gauthier, Mathieu Caron et Hugo Guénette et que ces trois conseillers rembourseront les frais de 100 $ chacune desdites boîtes.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2021-02-042 DEMANDE DE RÉVISION CADASTRALE – LOT RÉNOVÉ 5 411 722

CONSIDÉRANT la demande reçue de Madame Diane Corcoran pour les propriétaires, dont leurs propriétés sont incluses sur le lot rénové 5 411 722 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau et sont au nom de la Ville de Gracefield, selon les documents du registre foncier du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont déjà fait des démarches auprès de la Ville de Gracefield et auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de l'enregistrement cadastral ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires demandant la rétrocession de ces parcelles de terrain ont payé des taxes municipales durant plusieurs années ;

CONSIDÉRANT le rapport du Directeur du service de l'urbanisme, Monsieur Jean-Pierre Valiquette ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville voit d'un bon œil, que ces parcelles de terrain soient rétrocédées à chacun des propriétaires concernés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De faire parvenir une lettre à Madame Corcoran pour lui mentionner que les changements pourraient être effectués et ce, aux frais des propriétaires concernés, soit les frais d'arpentage et de notaire.

D'autoriser le Maire Monsieur Réal Rochon ou le maire suppléant Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous les documents relatifs à la subdivision dudit lot.

Que le transfert éventuel soit effectué suite à la réception de l'approbation du Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles, des lots dûment subdivisés avec chacun lot distinct, tel transfert fera l'objet d'une future résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-043 SENTIER NORTHFIELD – MANDAT (ajout)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield projette de développer des sentiers à Northfield sur des terrains lui appartenant ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des ressources naturelles a des lots adjacents à nos terrains ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite examiner la possibilité d'étendre ce projet de sentiers à ces lots adjacents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

De mandater le Directeur général M. Sylvain Hubert, le conseiller M. Bernard Duffy, le conseiller M. Hugo Guénette et

le maire M. Réal Rochon pour négocier avec le Ministère des Ressources naturelles (MRN) ou la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la Gatineau (MRCVG) relativement à un droit d'usage ou l'acquisition des lots 5 693 469, 5 693 542 et 5 693 475 Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

TRANSPORT

2021-02-044 LISTE D'ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE DE GRACEFIELD - APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT la liste des équipements désuets au garage municipal sur la rue Kelmon ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public est nécessaire pour la vente de ces équipements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'autoriser la direction générale à publier un avis public que la Ville de Gracefield veut procéder à la mise en vente / 30 jours aux plus offrants des équipements suivants :

- Camion 10 roues de marque Sterling incluant une boîte d'été, des équipements à neige (Chasse neige avant et aile de côté seulement)
- Ford escape 2005 (pour pièces seulement)
- Vieille niveleuse artisanale
- Godet de marque Caterpillar (8 pieds 5 pouces de long & 36 pouces de profond)
- 4 bornes fontaine de marque McAvity

Le rapport des prix soumis suite à l'appel d'offres, sera soumis aux membres du conseil pour décision. De plus, cette vente est faite telle quelle sans garantie légale.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-045 LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE POUR TRAVAUX DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le service des Travaux publics prévoit effectuer divers travaux sur l'ensemble du territoire de la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT QUE la location d'une pelle hydraulique sur pneus sans opérateur serait l'idéal pour une période d'une année (1) an (2021), renouvelable pour une période additionnelle et successive de deux (2) ans (2022, 2023), débutant le 1er mai de chaque année contractuelle (2021, 2022, 2023) et se terminant le 31 octobre de chaque année, pour une période maximale de six (6) mois par année à raison de 160 heures par mois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Alain et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d'offres public par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la location d'une pelle hydraulique sur pneus sans opérateur serait l'idéal pour une période d'une année (1) an (2021), renouvelable pour une période additionnelle et successive de deux (2) ans (2022, 2023), débutant le 1er mai de chaque année contractuelle (2021, 2022, 2023) et se terminant le 31 octobre de chaque année, pour une période maximale de six (6) mois par année à raison de 160 heures par mois.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-046 APPEL D'OFFRES - CHEMIN BERTRAND

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage doivent être effectués sur le chemin Bertrand ;

CONSIDÉRANT QUE des plans d'un ingénieur sont exigibles pour ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de la Firme CIMA+ pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux et que deux options soient offertes.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les travaux d'asphaltage sur le chemin Bertrand.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Reporté

2021-02-047 SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2020-07-238 – DEMANDE CONJOINTE ENTRE LA VILLE DE GRACEFIELD ET LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DU LAC PÉMICHANGAN SUD

CONSIDÉRANT QUE le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau a estimé les travaux à 2 586 240 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les travaux la Ville de Gracefield et la municipalité de Lac-Sainte-Marie auraient besoin d'une aide financière du ministère des Transports dans le cadre d'un programme d'aide financière permettant d'obtenir une aide financière minimale de 90% des travaux admissibles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield et le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie demandent au ministre de Transports du Québec d'inclure le chemin du lac Pémichangan sud dans le PIRL 2018 – 2021 afin de réaliser les travaux à l'été 2021.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-048 APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des travaux publics, Monsieur Jocelyn Nault, a fait part au comité de voirie, qu'un des camions de déneigement tire à sa fin ;

CONSIDÉRANT la nécessité de se procurer un nouveau camion de déneigement pour l'hiver 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le Comité de voirie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'autoriser la Direction générale à aller en appel d'offres public sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour

l’achat d’un camion de déneigement, selon les termes et conditions qui seront déterminés par les plans et devis.

Il est de plus résolu d’inscrire dans l’appel d’offres, que la Ville de Gracefield a l’intention d’acheter ce camion par crédit-bail.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-02-049 OFFRE DE SERVICES CIMA+ RÉALISATION D’UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE STABILITÉ DE PENTE POUR LE PROJET DE STABILISATION DU CHEMIN MARKS

CONSIDÉRANT l’offre reçue de la Firme CIMA+, pour l’étude de stabilité de pente – Stabilisation du chemin Marks ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De retenir les services de la Firme CIMA+ pour la réalisation d’une étude géotechnique de stabilité de pente pour le projet de stabilisation du chemin Marks, selon l’offre reçue le 1er février 2021 ayant comme référence G004830, au montant de 16 000.00$ plus les taxes applicables.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-02-050 ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D’EAU POTABLE – OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT la nécessité de faire un rapport sur la vulnérabilité des sources d’eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux offres de services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D’octroyer à Akiler un contrat de 29 780.00 $ taxes en sus, pour la préparation des analyses sur la vulnérabilité des sites de

prélèvements d’eau (puits et prise d’eau dans la rivière), le tout selon un estimé reçu par courriel le 11 décembre 2020.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-02-051 NETTOYAGE DU PUITS – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la soumission reçue SOU000678, le 24 juillet 2020, préparé par François Genesse de la firme R.J. Lévesque et Fils Ltée pour effectuer les travaux au site du puits 1 ;

CONSIDÉRANT le courriel reçu, le 5 février 2021, de Monsieur François Genesse Directeur des opérations que la soumission SOU000678, datée du 24 juillet 2020 est toujours valide pour ces dits travaux (Suite au courriel reçu le 5 février 2021) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de R.J. Lévesque et Fils Ltée représentée par Monsieur François Genesse pour les travaux devant être effectués au puits 1, soit le nettoyage et la désinfection, essais de capacité spécifique, fourniture et réparation de pompes submersibles, verticales turbines, inspection par géo-caméra de l’intérieur du puits, usinage montage et soudage de pièces sur mesure, le tout tel que spécifié dans la soumission présentée le 24 juillet 2020, numéro SOU000678, au montant de 21 625.00 $ plus les taxes applicables, toujours valide, suite au courriel reçu le 5 février 2021.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

COMPOSTAGE

Reporté

ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG)

Reporté

DÉCISIONS – OCTROI DE CONTRAT

Reporté

2021-02-052 RATIFIER LA DÉPENSE AESL INSTRUMENTATION INC. – URGENCE À L'AQUEDUC

CONSIDÉRANT le bris d'une valve au réseau d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT l'urgence à réparer ce bris dû au fait qu'il y a perte de pression et perd de l'ozone ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De ratifier la dépense autorisée par le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, auprès du fournisseur AESL instrumentation inc. pour un montant de 2 056.12 $ plus les taxes applicables, selon la soumission 2021-12446 datée du 5 février 2021.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS ET CULTURE

RENOUVELLEMENT LOCATION DU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE – PAROISSE SAINTE-MARIE-DE-L'INCARNATION – BINGO 2021-2022

Reporté

2021-02-053 TOURISME OUTAOUAIS – COTISATION MEMBRE 2021-2022

CONSIDÉRANT la facture 0000576 reçue de Tourisme Outaouais pour la cotisation 2021 - 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'un rabais de 150.00 $ est appliqué sur la présente facture, dû à la pandémie actuelle - Covid-19 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De renouveler la cotisation annuelle, soit la facture 00005576 auprès de Tourisme Outaouais au montant de 149.00 $ plus les taxes applicables.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02 STATION DE LAVAGE DE BATEAU – OCTROI DE CONTRAT

Reporté

2021-02-054 ACTIVITÉS DES LOISIRS

CONSIDÉRANT les activités proposées, par Madame Nathalie Lafrenière, Coordonnatrice en loisirs en remplacement temporaire ;

CONSIDÉRANT QU'un budget de 200.00 $ est demandé pour ces activités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

D'accepter les activités présentées par Madame Nathalie Lafrenière, Coordonnatrice en loisirs en remplacement temporaire, et d'allouer un budget de 200.00 $.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-055 APPEL DE CANDIDATURES - HORTICULTEUR POUR LA SAISON 2021

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager un journalier pour l'entretien des arbustes et des fleurs de la Ville de Gracefield pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la visite des Fleurons du Québec doit avoir lieu cette année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel de candidatures pour un poste de journalier pour l'entretien des arbustes et des fleurs de la Ville de Gracefield. Ce poste est à temps partiel (16 heures par semaine) environ de la fin mai à la mi-octobre 2021. (environ 15 semaines). Les conditions d'embauche sont celles édictées à la convention collective en vigueur et il y a une possibilité d'obtenir un dédommagement de 25.00 $ par jour de travail pour l'utilisation de son véhicule personnel.

Pour l'application de la présente résolution, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, devra faire un affichage interne de cinq (5) jours en conformité avec la convention collective en vigueur et un affichage externe si non comblé à l'interne.

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

CAMP DE JOUR 2021 – FONDATION LE TERRIER INC.

Reporté

2020-02-056 DEMANDE DE SUBVENTION – LOISIRS-FRR – Volet 2 – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME VOLET 2 ou 4

CONSIDÉRANT le projet potentiel d’acquérir le lot 5 411 333, cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau pour un projet de site d’activités hivernales ;

CONSIDÉRANT la possibilité d’obtenir des soumissions à l’égard de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D’autoriser le Directeur général, Monsieur Sylvain Hubert, à signer deux demandes de subvention quand ce projet de site d’activités hivernales, soit :

1 - Demande de subvention à Loisir Sport Outaouais dans le cadre du programme Kino Québec automne 2021
2 - Demande de subvention à la Municipalité Régionale de Comté de La Vallée de la Gatineau (Volet 2 ou 4)

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-02-057 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SRSCSI) – RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITÉS 2019-2020 – AN-3

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du service incendie, Monsieur Michael Gainsford, est responsable de l’application du plan des mesures d’urgence, a complété et présenté le rapport annuel d’activités de l’An 3 (2019-2020), selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

D'accepter le dépôt du rapport annuel d'activités (An 3) 2019-2020 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'en faire parvenir une copie au coordonnateur préventionniste, Monsieur Louis Gauthier, de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG).

D'autoriser le Directeur du service incendie, Monsieur Michael Gainsford, à signer ledit rapport.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-058 OFFICIERS EN SÉCURITÉ INCENDIE – CONDITIONS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT la signature de la nouvelle convention collective des pompiers ;

CONSIDÉRANT la demande reçue des sous-officiers dans une lettre en date du 11 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster le salaire et les conditions de nos sous-officiers ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité personnel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'accorder aux sous-officiers présents et futurs les conditions prévues à la date des présentes dans la convention des pompiers aux articles 16 à 20, 23, 24, 25 et 27.

Le salaire horaire de ces sous-officiers sera de 22.59 $ (2019), 23.04 $ (2020) et 23.50 $ (2021). Jusqu'en 2024, il y aura la même indexation annuelle que ce qui est prévu dans la convention des pompiers, en date d'aujourd'hui.

Les salaires horaires de tous nos sous-officiers (incluant ceux qui auraient quitté leurs fonctions) seront réajustés rétroactivement au 31 mai 2019.

Le minimum de 3 heures par intervention fera également l'objet d'un ajustement rétroactif au 16 novembre 2020, soit à la date de la signature de la convention collective.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT DES COMITÉS

Comité activités de loisirs et bibliothèque

Comité Urbanisme et Office municipal de l'Habitation

Comité Logement en santé et R.I.A.M

Comité des Travaux publics

Comité du Service Incendie

Comité de Finances et du personnel

PÉRIODE DE QUESTIONS

<u>Note au procès-verbal :</u>

Aucune question n'est posée par le public pour la séance de ce soir.

CORRESPONDANCE DE FÉVRIER 2021

DU 11 JANVIER AU 1 FÉVRIER 2021

1- Réseau Biblio – Tous les espaces des bibliothèques du QC autorisés à rouvrir
2- Réseau Biblio – Temps de qualité à l'extérieur pendant la pandémie grâce à votre Biblio
3- Réseau Biblio – Cadre de référence des bibliothèques mis à jour – Mesures sanitaires
4- Transport Québec – Avis d'allégement des modalités d'application du volet ERL pour l'année 2020
5- Réseau Biblio – Formation en ligne gratuite en janvier et février 2021
6- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – COVID – 19 : Respect des consignes sanitaires lors d'activités de loisir et de sport
7- Transport Québec – Aide voirie locale – Date limite pour la reddition de comptes
8- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles
9- Municipalité de Lac-Sainte-Marie – Demande d'appui de la résolution 2020-12-439 - Budget alloué aux activités de prévention et de patrouille nautique
10- Secrétariat à la condition féminine – Rappel concernant l'appel de candidature du prix Égalité Thérèse-Casgrain
11- UMQ – Communiqué – Intimidation envers les élus et les élus municipaux et dégradation du climat politique dans de nombreuses municipalités
12- Société d'Habitation – Budget 2021 révisé
13- MADA – Prolongation 5 février 2021 : Sondage – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.
14- Transports Québec – Nouvelle téléphonie – DGAF – Direction des aides aux municipalités et aux entreprises
15- MMQ – Bulletin janvier 2021
16- Ville de Maniwaki – Résolution d'appui no 2021-01-005 à Grand-Remous
17- Ville de Maniwaki – Résolution d'appui no 2021-01-006 Demande à la SQ – Budget alloué aux activités de prévention et de patrouilles nautiques

18- UMQ – Communiqué – Rues commerciales et survie des centres-villes – L'UMQ identifie ses priorités d'action
19- Ville de Maniwaki – Entente d'utilisation du Centre Sportif pour l'année 2021
20- Loisir Sport Outaouais – Événement régional en loisir culturel
21- Alliance pour la gestion du myriophylle – Urgence Myriophylle
22- UMQ – Communiqué – Plan municipal d'emplois de l'UMQ – Les municipalités invitées à soutenir à nouveau les jeunes de la DPJ en 2021
23- Forêts, Faune et Parcs – Formation sur l'implantation / entretien de bande riveraines et d'aménagement pour la biodiversité en milieu agricole
24- Réseau Biblio – Concours : Mon prochain Coup de cœur littéraire
25- Table de développement social - Participation municipale promotion campagne locale – Vague d'amour
26- UMQ – Rentrée parlementaire à Québec – Priorité au projet de loi 67 et à la relance économique, selon l'UMQ
27- INFO-EXPRESS – Programme RénoRégion – Demande budgétaire pour la programmation 2021-2022

VARIA

2021-02-059 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le maire, Réal Rochon et résolu :

De lever la présente séance à 20 h 30.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire	Le directeur général et greffier
_____	_____
Réal Rochon	Sylvain Hubert, notaire

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

_____
Réal Rochon, Maire